

**Assemblée Générale Extraordinaire
Du 29 Avril 2021 à 9 h
A l'hôtel Laico – Tunis -**

ORDRE DU JOUR

- 1- Mise en conformité de certaines dispositions des statuts avec le code des sociétés commerciales telle que modifié par la loi n° 2019-47 DU 29 mai 2019 et le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières,
- 2- Adoption des statuts mis à jour,
- 3- Pouvoirs en vue des formalités.